

La Culture au bûcher des vanités ?

La seconde mâchoire du piège amorcé en 2003 se referme. Après la destruction des droits sociaux des intermittents confirmée par l'accord de 2006, c'est aujourd'hui le cadre public du théâtre et de la culture que le gouvernement s'emploie à faire disparaître. Hier trop d'intermittents, aujourd'hui trop de compagnies, demain trop de théâtres.

À regarder l'évolution des budgets du ministère de la Culture, les réglementations de plus en plus kafkaïennes qui organisent l'octroi des subventions, la réforme en cours des financements des collectivités locales : c'est l'ensemble du service public du théâtre qui passe sous la toise de la concurrence, de la compétition, de l'excellence et de l'évaluation. Bref, la privatisation et la guerre de tous contre tous.

Le scénario déjà écrit pour les hôpitaux, la Poste sera rejoué pour la culture : on refuse de donner les moyens d'assurer le service public et une fois que celui-ci est discrédité, on le privatise.

Non seulement la culture - comme tous les biens communs de l'humanité (éducation, recherche, santé, énergie, etc.) - est soumise au processus généralisé de marchandisation des activités humaines sur la totalité de la planète, sous la houlette de l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), mais on assiste désormais à un accompagnement de cette logique par les politiques culturelles mises en œuvre et en particulier par celle du ministère de la culture et de la communication (MCC). Aujourd'hui, le MCC a perdu son âme : c'en est bel et bien fini d'un ministère faisant rempart contre la marchandisation généralisée. Au contraire, et c'est là un tournant décisif accompli depuis plusieurs années, la culture est devenue une nouvelle source de profit pour le système capitaliste.

En réalité, derrière la RGPP (*restriction* générale des politiques publique !), et en parallèle avec la destruction de l'outil que représente le service public, s'affirme la nouvelle orientation de l'État. Pour ce qui concerne le ministère de la culture, c'est la priorité affichée au soutien aux industries culturelles, au détriment du soutien aux secteurs culturels non marchands. C'est là un changement de paradigme, une véritable rupture et un déplacement de la légitimité au cœur même de l'État bourgeois.

Oui, la culture est en danger. Pas uniquement celle défendue par le ministère du même nom. Toute la

culture du bien public, de la solidarité, entre les générations et les individus. Une nouvelle période s'ouvre où l'offre culturelle est incitée à se formater, prétendument au nom des choix supposés du public. Le danger à terme n'est pas la disparition de la culture, mais la forme de culture qui sera proposée à tous.

On peut l'imaginer sans peine en observant le sort réservé aux soignants des hôpitaux, aux postiers, et bientôt aux retraités. Un service public dégradé gangrené par des espaces privés qui sont systématiquement proposés en alternative pourvu qu'on ait les moyens de se les payer. Pour ceux qui le peuvent, les cliniques, les services de distribution express, les retraites privées, pour les autres, « le pain le plus noir et l'eau la plus claire », c'est à dire le minimum pour assurer la paix sociale et sauvegarder les apparences.

Montrons nous plus unis que nous ne l'avons été. Employés, interprètes, techniciens, auteurs, metteurs-en-scène, intermittents et permanents, précaires ... Bref, tous les acteurs de la culture et au delà, tous celles et ceux qui pensent que toute activité n'a pas à obéir à une logique comptable, utilitaire, concurrentielle : rassemblons-nous dans un mouvement d'insurrection contre cette politique qui nous condamne tous à terme.

Pas de culture sans droits sociaux

On peut se demander pourquoi il importe de se battre pour l'art, la culture, la connaissance, la recherche, alors qu'une attaque brutale contre le droit à pension de retraites vise une population apparemment résignée, des individus isolés dans leur peur de l'avenir.

L'autonomie économique des retraités, voilà précisément ce qu'ils veulent aujourd'hui éviter, tout comme en 2003, ce qu'ils reprochaient profondément au système de l'intermittence, c'était d'ouvrir des espaces de liberté aux artistes et aux techniciens au sein de leur emploi.

L'idéologie libérale dont les partisans sont au pouvoir actuellement s'attache à dominer la population, par le biais notamment d'une dépendance économique, en enfermant les individus dans un état de précarité, plus ou moins sensible, mais qui toujours conditionne la

façon de vivre et de penser. Se bâtit ainsi une nouvelle culture de l'entreprise qui gangrène insensiblement les esprits de tous.

La réforme des retraites vise à détruire un droit durement gagné par les luttes ouvrières : le droit au repos après une vie donnée aux entreprises.

Mais il n'est pas possible d'en rester au seul refus de l'allongement de la durée de cotisation. Qui compte encore sur un emploi à temps plein (donc sur des cotisations à taux plein) jusqu'à 60 ans ? Qu'en sera-t-il des millions de précaires victimes d'un système organisé de telle façon qu'il maintient en permanence une partie de la population à l'écart de l'emploi ?

Il en est de la gestion des retraites comme de la gestion de la précarité : chacun est culpabilisé pour pousser tout le monde à rester disponible sur le marché de l'emploi le plus longtemps possible. Nous devrions avoir honte de vivre plus longtemps, nos grands parents devraient culpabiliser d'avoir fait trop d'enfants, nos parents pas assez. Et nous serions tous coupables d'endetter l'entreprise-France. Pendant ce temps, les assurances privées et les banques développent de plus en plus des retraites complémentaires, à l'affût de ce marché d'avenir. Et les banques prospèrent. Pas seulement grâce à la finance internationale, sans laquelle le capitalisme serait soit-disant plus éthique, mais aussi grâce à l'endettement, qui constitue déjà pour beaucoup le seul accès possible aux besoins minimaux, et fait des banques notre patron le plus impitoyable.

Ce qui se passe dans la culture est symptomatique de la démarche du gouvernement.

Depuis 2003 on assiste au durcissement des conditions pour entrer dans le régime d'assurance chômage des intermittents (« ces gens payés à ne rien faire grâce aux cotisations des vrais travailleurs ! »). Aujourd'hui s'y ajoute une diminution des budgets des employeurs actuels ou potentiels.

Pratiquement, entre travail alimentaire, obligations administratives et assèchement des ressources des bailleurs de fond, la précarité se banalise dans la culture... comme ailleurs !

Les solidarités sont brisées en imposant une concurrence de tous contre tous. On doit passer son temps à essayer d'être plus compétitif (plus qu'hier, plus que les autres). Et on doit chercher à atteindre cette excellence dans des cases qui nous sont imposées. Il n'est plus permis, on n'a plus le temps, plus le loisir de se concentrer sur une émancipation personnelle.

Au croisement du droit du travail et du système de protection sociale français, il existait une zone d'exception où l'hyper-flexibilité des emplois se combinait avec une certaine sécurité pour le salarié. Tel était le régime spécifique d'indemnisation chômage des intermittents du spectacle jusqu'à la réforme de 2003.

Si dans les années 1960, époque où le régime d'indemnisation chômage a été mis en place, le contrat à durée indéterminée (CDI) à plein temps s'affirmait comme norme d'embauche, depuis lors, la discontinuité de l'emploi s'est étendue à d'autres zones du marché du travail. Les conséquences en sont connues : paupérisation des populations salariées, précarisation des parcours professionnels et des conditions de vie.

Dans ce contexte de flexibilisation généralisée du marché du travail, il apparaît légitime de s'interroger sur les raisons et la nécessité de la réforme de 2003 qui a en grande partie vidé de sa substance le seul régime d'assurance chômage qui protégeait les salariés de l'emploi discontinu du risque de précarisation et de paupérisation. Dans le contexte des réformes actuelles, il est légitime de s'inquiéter quant à ce qui sera décidé lors des négociations UNEDIC prévues à la rentrée. Il est légitime de refuser la culpabilisation, de réclamer une meilleure répartition du travail et des richesses.

La question des modes de mise au travail est inséparable, dans le secteur du spectacle comme dans les autres secteurs de l'économie, des questions sur le sens et le contenu de ce que l'on fabrique.

Mais plutôt que d'évoquer ces questions, pour justifier chaque réforme qui réduit nos revenus et accroît la surveillance quotidienne de nos vies, on ose encore invoquer le déficit public, la crise, le « réalisme économique ». Pourtant chacun sait qu'en cas de crise, les banques seront sauvées de toute façon, et que les pauvres le payeront, tôt ou tard, directement ou indirectement. Tout pourra alors recommencer.

Nous ne voulons pas de cette réalité-là.

On brandit la crise... Et pourtant... Lorsqu'une partie du programme du Conseil National de la Résistance a été mis en place, la France était dans un état de crise bien pire qu'aujourd'hui. Or les Trentes Glorieuses n'auraient pas été possibles sans cette législation sociale. La preuve a été faite : l'investissement social est un investissement économique formidable.

Alors refusons la culpabilisation.

Osons refuser ces réformes mortifères.

Exigeons des réformes qui respectent les droits sociaux, qui assurent à chacun l'accès aux biens communs de l'humanité, qui permettent de recréer un système dans lequel la liberté d'exister pleinement cesse d'être réservé à une minorité.

Ce que nous défendons nous le défendons pour tous !

Le 7 juillet 2010
SUD Culture Solidaires